

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Simon, tenue à la salle Ernest-Lepage, lundi le 6 juin 2016, à 19h30, sont présents :

M. Pierre M. Barre	M. Raymond Lavoie
M. Mario Riou	M. Éric Bérubé
Mme Jacqueline D'Astous	Mme Guylaine Gagnon

Tous conseillers membres du susdit Conseil formant quorum. M. Wilfrid Lepage, maire et M. Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier sont également présents, ainsi que quinze (15) citoyens.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Après le mot d'ouverture, le directeur général et secrétaire-trésorier est invité à débiter avec la lecture de l'ordre du jour.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-R-95 Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

16-R-96 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal du 2 mai 2016 ainsi que le procès-verbal de correction de la séance régulière du 7 mars 2016 tels que rédigés.

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

16-R-97 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'autoriser le paiement des comptes du mois d'avril 2016 au montant de 59 053,37 \$.

5. CORRESPONDANCES

5.1 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CHEMIN PRIVÉ DE SAINT-SIMON-DE-RIMOUSKI : Demande de révision des résolutions 15-R-40 et 15-R-69

19-R-98 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'après avoir examiné les documents démontrant la possibilité de la prise en charge par la municipalité de la gestion financière des coûts des travaux des chemins privés, et de déterminer les modalités de paiement de ces services par les propriétaires concernés, les élus étudieront le dossier lorsqu'une demande signée par 60% des propriétaires touchés sera déposée. Qui plus est, cette résolution abroge la résolution 15-R-40 ainsi que la 15-R-69.

5.2 LETTRE DE CITOYENS : Demande de modification du Règlement de contrôle intérimaire 163 de la MRC des Basques

16-R-99 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner suite à la demande citoyenne et de procéder à l'envoi d'une demande à la MRC des Basques pour demander une modification du Règlement

de contrôle intérimaire 163 afin de permettre la présence de poules en zone urbaine dans la municipalité de Saint-Simon.

5.3 SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DES BASQUES :
Assemblée générale annuelle

16-R-100 Il est proposé par M. Éric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer M. Pierre M. Barre afin de représenter la municipalité de Saint-Simon lors de l'assemblée générale annuelle de la SADC qui aura lieu le mardi, 14 juin 2016.

5.4 RASSEMBLEMENT MOTO DE SAINT-SIMON : Demandes pour l'évènement 2016

16-R-101 Il est proposé par M. Éric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner suite à la demande du Rassemblement Moto de Saint-Simon en ce qui a trait au balayage du stationnement de la salle Ernest-Lepage, celui de l'église ainsi que du prêt de la salle et de la remise arrière pour l'évènement qui se déroulera les 18 et 19 juin 2016.

5.5 DEMANDE CITOYENNE : Demandes pour DeryTélécom

16-R-102 Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à DeryTélécom un élargissement de ses services de communications au-delà des limites actuelles afin de desservir les citoyens de Saint-Simon qui n'y ont pas accès.

5.6 CENTRE ALPHA DES BASQUES : Demande pour la salle Ernest-Lepage

16-R-103 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner suite à la demande du Centre Alpha des Basques et de leur prêter la salle Ernest-Lepage pour le mercredi 31 août 2016 et ce, gratuitement.

6. DIRECTION GÉNÉRALE

6.1 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC : Paiement de formation

16-R-104 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général de la municipalité à payer l'entièreté de la facture d'adhésion et de formation pour l'abonnement annuel à l'Association des directeurs municipaux du Québec qui s'élève à 1 277,04 \$.

6.2 MALLETTE S.E.N.C.R.L. : Plan de formation en comptabilité municipale

16-R-105 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à accepter et à suivre le plan de formation en comptabilité municipale au montant de 8 100 \$ offert par la firme comptable. Qui plus est, une demande de subvention à Emploi Québec dans le cadre de la *Mesure de formation de la main-d'œuvre* sera effectuée par ce dernier afin de couvrir les frais.

6.3 CONSEIL MUNICIPAL : Changement de date de la séance régulière du Conseil municipal d'août

16-R-106 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la date de la séance régulière du Conseil municipal du mois d'août 2016. La séance aura lieu le 1^{er} août 2016 au lieu du 15 août prévu au calendrier.

7. PROTECTION INCENDIE

8. AFFAIRES JURIDIQUES

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 AQUEDUC ET EAUX USÉES : Réparation des sondes HSS

16-R-107 Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la réparation des sondes de niveau HSS pour les bassins de traitement des eaux usées qui sera réalisée par Les Services JFL inc. au montant de +/- 554,79 \$ selon la soumission.

9.2 VOIRIE : Réparation de la Route de Porc-Pic

16-R-108 Il est proposé par M. Éric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser et de réaliser dès cet été la réparation de la portion de la Route de Porc-Pic située entre la route 132 et le 1^{er} rang au lieu de l'été 2017.

10. URBANISME

10.1 DEMANDE CITOYENNE : Autorisation de travaux

16-R-109 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M. Renaud et Mme Castonguay, résidents au 221, Route de la Grève, à effectuer des travaux d'excavation sur la route de la Grève afin de moderniser le tuyau de conduit et l'électricité pour des raisons de vieillissement du système d'approvisionnement en eau.

Les citoyens devront faire exécuter les travaux par un entrepreneur spécialisé et ce, dans les normes applicables dans le cas d'espèce. Qui plus est, une bonne circulation routière devra être assurée pendant la durée des travaux. La remise en état des lieux est à la charge des demandeurs. La municipalité de Saint-Simon se dégage de toutes responsabilités en lien avec l'exécution de ces travaux.

10.2 AVIS DE MOTION : Amendement au Règlement 2016-02

16-R-110 Un avis de motion est donné par M. Pierre M. Barre, conseiller, afin d'apporter un amendement au *Règlement no. 2016-02 modifiant le Règlement no. 132 de zonage*. Cet amendement est nécessaire afin de répondre positivement à une demande de modification de zonage pour le lot 4 336 849 appartenant à 9320-6589 Québec inc. dénommé ici Les Bois Saint-Simon, pour qu'il puisse exercer leurs activités commerciales sur le territoire de la municipalité. Le règlement amendé sera déposé ultérieurement pour adoption.

10.3 DÉROGATION MINEURE : Demande 16.DR.02

16-R-111 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la demande de dérogation mineure no 16-DR-02 concernant le lot no 4 336 327 (336, Route 132).

11. ENVIRONNEMENT

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 URLS du Bas-Saint-Laurent : Délégué pour l'assemblée générale annuelle

Point caduque lors de la séance.

12.2 COMITÉ D'EMBELLISSEMENT : Terrain de pétanque

Point reporté à une séance ultérieure.

13. DÉVELOPPEMENT

14. FINANCES

14.1 MALETTE S.E.N.C.L.R. : Présentation des états financiers de 2015

16-R-112

Suite à la présentation des rapports financiers et du vérificateur pour l'année 2015 produits par la firme comptable Mallette s.e.n.c.l.r., et conformes aux normes comptables en vigueur, il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter lesdits rapports tels que présentés. Les documents seront acheminés au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (*article 176.2 du Code municipal*) par voie électronique.

14.2 AVIS DE MOTION : Règlement no 2016-04 abrogeant et remplaçant le Règlement no 2006-05 relatif à la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses

Un avis de motion est donné par M. Pierre M. Barre, conseiller, qu'il sera présenté pour adoption ultérieure par le Conseil municipal le *Règlement no 2016-04 abrogeant et remplaçant le Règlement no 2006-05 relatif à la délégation*. De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présent. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

14.3 CAISSE POPULAIRE DESJARDINS : Marge de crédit

CONSIDÉRANT QU'une municipalité doit pouvoir opérer en attendant la réception des revenus provenant de la taxe foncière, des subventions gouvernementales et autres;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 1093 du *Code municipal*, L.R.Q. c. C-27.1, le conseil peut, par résolution et sans autorisation du ministre, contracter un emprunt temporaire (marge de crédit incluse) pour l'administration et les dépenses courantes;

16-R-113

Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de négocier et mettre en œuvre auprès de la Caisse Desjardins de l'Héritage des Basques un emprunt temporaire (marge de crédit) d'un montant de 100 000 \$ pour les considérations énoncées en préambule. De plus, une carte de crédit d'une limite de 5 000 \$ attachée à cette demande sera faite. Le maire et le directeur général sont autorisés à mettre en œuvre la présente dans les meilleurs délais.

15. VARIA

15.1 VOIRIE : Abat-poussière

16-R-114 Il est proposé par M. Éric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'épandage d'abat-poussière dans les chemins municipaux nécessitant ce traitement.

15.2 AQUEDUC : Fuite route 132

16-R-115 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer la réparation de la fuite d'eau potable sur la conduite se trouvant le long de la route 132, à la sortie ouest de la municipalité.

15.3 CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE RIMOUSKI : Demande de don

16-R-116 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer un don au Centre hospitalier régional de Rimouski au montant de 100 \$.

15.4 DEMANDE CITOYENNE : Avis public dans le bulletin municipal

La demande de publier les avis publics de la municipalité dans le bulletin municipal sera étudiée. Il est possible qu'une modification de la date de distribution doive être faite, si le Conseil municipal donne suite à cette demande, en fonction des délais prescrits pour la publication des avis publics.

16. LEVÉE DE LA RÉUNION

16-R-117 Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la réunion.

Wilfrid Lepage, maire

Cédrick Gagnon, directeur général